

Ce jeudi 6 février 2014, plus de 150 initiatives organisées à l'initiative de la CGT, à travers toute la France, ont permis à des dizaines de milliers d'hommes et des femmes de réclamer une autre répartition des richesses.

Des milliers de tracts distribués aux portes des entreprises et dans les lieux publics, des conférences de presse, des opérations filtres aux péages des autoroutes, des arrêts de travail, des assemblées générales, des rassemblements et délégations devant les chambres patronales, les préfectures et les sièges d'entreprises ont démontré la capacité des salariés à faire irruption sur la scène sociale pour prendre leur destin en mains.

Cette première journée d'action interprofessionnelle de l'année 2014, à l'initiative de la CGT, confirme que les salariés sont disponibles à l'action collective sous des formes correspondant à la diversité des réalités du monde du travail. Solidaires dans l'entreprise et rassemblés dans la rue pour porter leurs exigences de progrès social, ils ont dit leur volonté de mettre un coup d'arrêt à la spirale de la fatalité et du repli sur soi.

Alors que les directions d'entreprises exercent une pression infernale pour réduire le coût du travail et que le gouvernement ne répond en rien aux aspirations sociales en renouvelant de nouvelles faveurs au patronat, cette journée démontre que la volonté des salariés à voir les politiques économiques et sociales changer grandit.

Dans les localités où des luttes unitaires sont engagées, on a pu constater avec intérêt la participation d'autres organisations syndicales. Cela indique que ce sont bien les réalités du travail autour de l'emploi, des salaires et de l'avenir de l'entreprise, qui contribuent à rassembler les salariés.

Au même moment où un sondage national rappelle que la préoccupation numéro un des français est la peur de perdre son emploi et qu'ils exigent un salaire minimum à 1500 € par mois, le gouvernement et le patronat ne peuvent rester sourd.

Considérant cette journée comme un tournant, la CGT et ses organisations l'analyseront et débattront des suites à lui donner lors d'un Comité Confédéral National (CCN), les 11 et 12

MOBILISATION DU 6 FÉVRIER : Les salariés exigent d'être entendus !

Mis à jour Mercredi, 12 Février 2014 08:40

février 2014.